



HAL
open science

Passer les frontières sportives pour maintenir l'engagement : difficultés institutionnelles, résistances corporelles

Mathilde Julla-Marcy

► **To cite this version:**

Mathilde Julla-Marcy. Passer les frontières sportives pour maintenir l'engagement : difficultés institutionnelles, résistances corporelles. Colloque international " Penser les frontières, passer les frontières " (CENS-AISLF), Dec 2019, Nantes, France. hal-02994745

HAL Id: hal-02994745

<https://hal.science/hal-02994745v1>

Submitted on 10 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mathilde Julla-Marcy, Institut des Sciences sociales du Politique (UMR 7220), Université Paris Nanterre

Passer les frontières sportives pour maintenir l'engagement : difficultés institutionnelles, résistances corporelles

Cette communication repose sur une recherche doctorale récemment achevée portant sur la construction de la polyvalence sportive, à travers l'analyse des carrières (Becker, 1985 ; Darmon, 2003) d'athlètes impliqués dans la pratique de sports pluridisciplinaires tels que le pentathlon moderne ou les épreuves combinées en athlétisme. Le pentathlon est composé de cinq épreuves : natation, escrime, équitation, combiné tir/course à pied ; tandis que les épreuves combinées – dans leur version principale, correspondant aux compétitions estivales – sont composées de dix (pour les hommes) ou sept (pour les femmes) épreuves de l'athlétisme, regroupant courses, sauts et lancers.

L'analyse a mis en évidence deux grands types de carrières : à côté de ceux qui suivent le « cursus » fédéral officiel (c'est-à-dire dont l'entrée dans la pratique se fait dans l'enfance, en moyenne autour de 10 ans, et qui franchissent les catégories jusqu'à se spécialiser dans le pentathlon moderne complet ou les épreuves combinées à l'adolescence), un certain nombre d'athlètes intègrent la pratique pluridisciplinaire plus tardivement (en moyenne vers 15 ans) à la suite d'une réorientation. Il s'agit par exemple d'anciens nageurs repérés et recrutés par la Fédération Française de Pentathlon Moderne ou d'athlètes qui, d'abord spécialistes de course de haies ou de sauts par exemple, débutent le décathlon ou l'heptathlon tardivement. Les cas repérés ont été bien plus nombreux au pentathlon, où le recrutement d'athlètes réorientés fait l'objet d'une stratégie fédérale. Ces réorientations font se rejoindre des intérêts individuels et institutionnels : elles permettent par exemple de prolonger l'engagement sportif d'individus qui font face à des résultats et une motivation en baisse, en même temps qu'elles servent notamment aux fédérations à renforcer leur élite sportive.

Ces cas apparaissent – du moins, à première vue – comme des bifurcations dans des parcours balisés (Denave, 2015) et constituent donc des points d'entrée utiles pour aborder la question du passage de frontières. En effet, ces réorientations donnent lieu à des processus de transformation chez les individus qui y sont soumis. Elles donnent à voir les différences entre les milieux sportifs de départ et d'arrivée. Il s'agit, à partir de l'analyse de processus de réorientations sportives, de faire émerger la « réalité » de ces frontières en tant que constructions sociales entre des espaces sportifs qui se distinguent institutionnellement, culturellement et symboliquement.

La méthode d'enquête est essentiellement qualitative et repose sur une ethnographie multi-située (Marcus, 1995) menée dans différents lieux de pratique et d'entraînement (clubs, pôles espoirs et pôles France). Cela permet d'accéder aux différentes étapes de la carrière sportive, en combinant entretiens à teneur biographique (athlètes et encadrants), observations d'entraînements et de compétitions et analyse de la documentation institutionnelle. Le croisement de ces matériaux est la condition pour avoir une vue générale des enjeux sociaux du passage des frontières sportives, en faisant apparaître différentes modalités et conséquences à des niveaux variés. Malgré tout, cette méthode se focalise sur le milieu sportif destinataire de la transition (nous n'avons accès qu'à ceux qui ont effectivement opéré la réorientation) et ne permet pas d'observer directement l'amont du processus de transition.

Je vais commencer par présenter très rapidement le processus de recrutement mis en place à la fédération de pentathlon puis dire quelques mots des logiques de réorientation du côté des athlètes, afin de discuter la teneur de la bifurcation. Puis, je me centrerai plus longuement sur le processus de « devenir pentathlète ou athlète combinard » qui met en évidence les enjeux liés au passage de frontières sportives.

1. Le recrutement fédéral de néo-pentathlètes : une procédure bricolée qui repose sur la natation et la course à pied

Si la fédération de pentathlon ne dispose pas des moyens suffisants pour mettre en place un recrutement rationalisé et opérationnalisé par des individus qui s'y consacrent pleinement, recherchant sur l'ensemble des territoires les athlètes qui présentent les meilleures chances d'intégrer un pôle France, les entraîneurs tentent, par des moyens « bricolés », d'identifier des jeunes athlètes, qui nagent et qui courent, à qui la pratique du pentathlon peut être proposée. Les entraîneurs des pôles croisent les performances obtenues en cross scolaire (niveau académique) avec la détention d'une licence de natation.

Cette procédure trouve sa justification d'une part dans le fait que le cross représente l'une des disciplines sportives « phares » du monde scolaire, et qu'à ce titre il draine un nombre conséquent d'élèves chaque année. D'autre part, partir des résultats aux cross scolaires permet de contacter les athlètes par le biais de leur établissement scolaire. Cela se comprend au vu des concurrences qui se font jour entre les fédérations sportives. Il serait difficilement envisageable de contacter un nageur *via* son club de natation qui serait bien moins disposé à le laisser partir pour grossir les rangs d'une autre fédération. L'enjeu apparaît moindre du côté des acteurs du monde scolaire et en particulier des professeurs d'EPS qui ne s'inscrivent pas dans cette même concurrence.

Une lettre est ensuite envoyée aux élèves repérés par le biais de leur établissement scolaire pour les convoquer à des tests physiques. Lors de ces tests, les athlètes sélectionnés doivent réaliser un 1 000 m en course à pied et un 100 m en natation, tous deux chronométrés. C'est sur la base des résultats obtenus à ces deux courses que l'admission en pôle est prononcée. Cependant, ce n'est pas nécessairement les temps bruts qui comptent mais plus largement le « potentiel » décelé chez les athlètes qui nagent et qui courent. Ainsi, certains athlètes sont recrutés alors que les performances réalisées sont moins élevées que celles réalisées par d'autres athlètes qui sont refusés. En particulier, ceux qui réalisent des performances jugées moyennes alors qu'ils ne s'entraînent pas spécifiquement dans la discipline sont parfois considérés comme présentant un potentiel plus intéressant que d'autres qui ont des meilleurs temps du fait d'un entraînement régulier. Ces tests servent aussi à faire découvrir l'environnement sportif du pôle et, parfois, une initiation aux autres disciplines du pentathlon peut être proposée.

Le recrutement exclusif sur la base des performances dans deux des cinq disciplines du pentathlon s'explique par le fait qu'il s'agit de tirer parti des avantages associés à une pratique précoce et conséquente de la natation – masse des licenciés, forte capacité de travail, volonté d'accéder à l'élite, adaptation au milieu aquatique, etc. – tout en contournant la difficulté à recruter directement auprès des entraîneurs leurs nageurs. Les disciplines

techniques sont jugées pouvoir être apprises plus tardivement que les épreuves physiques, en particulier la natation qui, du fait de la nécessaire adaptation au milieu aquatique¹ doit être commencée précocement. La course est quant à elle perçue comme une discipline « naturelle » (Schotté, 2016) ce qui justifie de recruter des athlètes qui sont déjà des coureurs (ou en tout cas qui portent cette possibilité en eux) : ils n'ont pas nécessairement développé et entraîné leurs compétences de course à pied mais ils présentent le « signal biologique » d'une capacité à courir.

2. Les logiques de réorientation du côté des athlètes : rupture biographique ou maintien de l'engagement ?

Les parcours d'athlètes étudiés ici ont été définis par le fait qu'ils avaient connu une bifurcation dans leur carrière sportive : un moment de recomposition objective et de redéfinition subjective de la carrière engagée (Bidart, 2006). Parler de bifurcation semble d'autant plus justifié que ce n'est pas seulement un changement de discipline sportive (ou « l'ajout » de nouvelles disciplines à la pratique précédente) : débiter le pentathlon moderne en pôle France signifie aussi changer d'établissement scolaire, changer de lieu de résidence en rejoignant un internat (souvent éloigné de plusieurs centaines de kilomètres du domicile familial), rejoindre de nouveaux cercles de sociabilité, etc. Ensuite, cela participe pleinement à recomposer progressivement les aspirations et les ambitions sportives des jeunes athlètes, leurs projets scolaires et universitaires, en faisant émerger un horizon qui était souvent inexistant au moment de l'entrée en pôle : celui de devenir un ou une champion(ne). L'événement affecte donc « plusieurs dimensions de la vie » (Ganne, 2017, p. 32), les sphères de la vie sont poreuses et contaminées mutuellement (Bidart, 2006 ; Grossetti, 2010)².

Pourtant, cette lecture peut être nuancée et complétée. Si le repérage fédéral est accueilli positivement c'est justement parce qu'il s'agit de « saisi[r] la chance qui s'est présentée », rendant tout d'un coup beaucoup plus concret et possible un projet qui demeurait à l'état d'une volonté floue. Plusieurs athlètes interrogés expriment ainsi avoir « toujours rêvé d'aller en sports études », rêvé « d'intégrer une équipe de France », etc. Au moins du point de vue de la dimension subjective de la carrière, il y a des formes de continuité entre l'avant et l'après entrée en pôle de pentathlon.

Howard Becker explique que l'individu peut être engagé dans des activités très différentes mais, malgré cette diversité, celles-ci « lui permettent de poursuivre un même objectif » (Becker, 2006) et créent donc la cohérence de leur ligne d'action. En envisageant les carrières des athlètes évoqués de cette manière, donc en mettant l'accent sur l'objectif visé plutôt que sur les activités réalisées, alors nous pouvons considérer que les pentathlètes

¹ Devenir nageur compétitif puis de haut niveau, c'est modifier ses sensations dans l'eau, c'est percevoir l'eau de façon différente que ce qu'autorisent les sensations spontanées : « le nageur doit apprendre à sentir l'eau et à la rendre *solide* pour mieux l'*attraper* » explique ainsi Sylvain Rouanet (Rouanet, 2013, p. 40). Il s'agit d'une inversion totale des sensations spontanées dans le milieu aquatique, ce qui implique que cela exige un temps long pour y parvenir et surtout un entraînement régulier et conséquent pour maintenir ces sensations inhabituelles (Rouanet, 2013).

² Mêmes si les conséquences sur les différentes sphères biographiques des individus sont relativement moindres dans notre cas par rapport aux ruptures professionnelles, par exemple, notamment du fait du plus jeune âge de nos enquêtés, qui ne sont pas encore engagés dans une relation familiale autonome (Denave, 2015).

interrogés maintiennent un engagement plutôt que connaissent une bifurcation dans leur parcours : il s'agit pour eux de poursuivre l'objectif d'intégrer des structures sportives de haut niveau, de participer à des grands championnats, etc. Ils sont prêts pour cela à s'engager dans des activités, en l'occurrence des pratiques sportives, diverses.

Pour d'autres athlètes, plus avancés encore dans leur carrière sportive, la sollicitation fédérale apparaît à un moment où leurs résultats sportifs stagnent ou diminuent, où ils présentent une forme de lassitude par rapport à leur pratique de haut niveau. Il s'agit donc moins de créer la cohérence d'une ligne d'action que de maintenir celle-ci en maintenant son engagement. Opérer un déplacement horizontal (passer d'une discipline sportive à une autre) (Becker, 1952 ; Arborio, 2001) permet de repousser la sortie de l'engagement et ce qui pourrait s'apparenter à une sortie de carrière, en renouvelant l'attrait pour l'activité sportive.

3. Devenir pentathlète ou athlète combinard : un processus long et coûteux qui rend visible les frontières sportives

La réorientation dans une pratique pluridisciplinaire n'est pas un moment mais plutôt une phase de la carrière polyvalente. C'est un processus qui se déploie sur le long terme : il ne s'agit pas seulement d'avoir répondu favorablement à la sollicitation institutionnelle ou d'avoir enclenché un changement dans sa pratique sportive pour être automatiquement pentathlète ou athlète combinard. Il s'agit plutôt de le devenir au terme d'un processus³ qui consiste à s'approprier de nouvelles cultures sportives disciplinaires, dans leurs composantes matérielles et concrètes mais aussi symboliques, relatives à la fois à la structuration, à l'organisation de la discipline et au corps de l'athlète. Ainsi, dans ce passage, se révèlent toutes les frontières, bien au-delà de la frontière nominale, entre deux disciplines sportives.

Découvrir de nouvelles modalités d'entraînement et de compétitions

Les athlètes réorientés doivent apprendre à s'entraîner dans de nouvelles disciplines mais ils doivent aussi apprendre à s'entraîner autrement dans des disciplines déjà connues : ainsi, même pour les disciplines dont ils sont originaires, l'entrée dans le pentathlon (surtout) est créatrice de changements. Ils se prolongent ensuite dans l'apprentissage de nouvelles modalités de compétitions.

Le cas de Kévin, un ancien nageur devenu pentathlète, permet de développer cette idée. Il témoigne ainsi des difficultés qu'il a connues dans la natation une fois passé au pentathlon, alors qu'il est à l'origine nageur. La première difficulté est de changer de nage : auparavant spécialisé dans la brasse, il doit se mettre au crawl pour le pentathlon. La deuxième difficulté pour Kévin réside dans le changement de charge et de conception de l'entraînement. Passer de la natation au pentathlon, c'est passer de cinq à dix kilomètres par jour à deux kilomètres par jour dans le bassin. Dès lors, il a l'impression de ne plus en faire assez, de ne pas pouvoir progresser, car il assimile sa progression à la distance parcourue lors des entraînements. Au-delà du fait qu'il n'est évidemment pas possible d'en faire autant quand il y a quatre autres disciplines à entraîner, cela témoigne de conceptions de

³ Cette idée n'est pas propre à notre terrain d'étude et semble être une caractéristique fondamentale relativement consensuelle dans des travaux d'inspirations théoriques différentes portant sur la conversion (Darmon, 2011).

l'entraînement divergentes entre les deux milieux sportifs : alors que l'entraînement en natation semble reposer sur le fait de « se faire mal » en accumulant les charges très élevées de travail (Rouanet, 2013), l'entraînement au pentathlon valorise beaucoup plus des formes d'épargne corporelle (Wacquant, 2002 (2000) ; Schotté, 2002) et de juste mesure dans le travail effectué. Ainsi, l'entraînement transforme et modèle les athlètes qui y sont soumis (Rouanet, 2013) et passer d'une discipline sportive à l'autre c'est s'inscrire dans deux modèles et deux cultures d'entraînement différents. Il faut du temps pour parvenir à se débarrasser d'un modèle afin d'en adopter un autre : Kévin explique ainsi qu'il lui a fallu environ deux ans pour intégrer la logique propre au pentathlon et s'y adapter.

Pour les épreuves combinées, le fait que la réorientation s'opère au sein d'un même sport, l'athlétisme, a pour conséquence que les changements dans les conceptions et les modalités de l'entraînement sont moindres : certes, il faut s'entraîner dans de nouvelles disciplines mais la façon de s'entraîner dans chacune des disciplines est relativement similaire, hormis le fait que les quantités d'entraînement sont inférieures et l'accent moins mis sur la recherche d'un perfectionnement technique. En revanche, il s'agit aussi, tout comme pour les pentathlètes, de s'adapter à de nouvelles modalités de compétitions.

Les observations, en complément des entretiens, nous apportent des éléments intéressants pour témoigner de cet apprentissage forcé de nouvelles modalités de compétition y compris, encore une fois, dans les disciplines pratiquées en amont par les athlètes réorientés, ce qui crée leur étonnement. Notre séjour au pôle France jeunes de pentathlon s'est déroulé en novembre 2017, soit deux mois après l'entrée au pôle de plusieurs anciens nageurs, et durant la semaine précédant leur première compétition de « pentathlon » (en fait, un triathlé, soit une épreuve de natation et une épreuve de combiné). Ainsi, le vendredi, la compétition du lendemain est évoquée en marge des entraînements, notamment par ceux qui vont découvrir le format pluridisciplinaire :

Durant l'entraînement de natation, Lou demande, lors d'un temps mort : « la compét, on la fait où ? ». L'entraîneur et d'autres athlètes du groupe lui répondent que c'est dans cette piscine-là. Elle montre sa surprise tant la piscine ne lui semble pas correspondre aux standards d'un bassin de compétition : il s'agit d'une petite piscine, avec un bassin de 25 m, sans tribune le long du bassin et peu d'espace pour circuler. Les autres athlètes lui répondent, en se moquant un peu : « tu croyais qu'on allait être dans un 50 m ? ». [...]

A la fin de la séance de trente minutes de combiné, les athlètes restent au stand à tirer et à discuter, notamment de la compétition du lendemain. David, l'entraîneur, leur rappelle que la natation commencera à 11 h 30, qu'il faut être sur place à 11 h, et qu'il y a donc rendez-vous au centre d'entraînement à 10 h 50 pour y aller ensemble en van. Les anciens nageurs notamment découvrent qu'ils n'ont que vingt minutes d'échauffement, ils râlent, disent qu'eux ils avaient deux heures l'an dernier, demandent s'ils ne peuvent pas aller à la piscine avant, David leur dit que ce n'est pas la peine puisque de toute façon elle n'ouvre qu'à 11 h. Ils disent que ce n'est pas suffisant, Lou explique qu'elle a besoin de temps pour s'échauffer, mettre sa combinaison, puis se préparer mentalement. David leur répond : « c'est le pentathlon. C'est une habitude à prendre. Y a pas besoin de s'échauffer deux heures. Y a pas de préparation psychologique. » Mais cela ne les convainc pas, ils se demandent comment ils peuvent nager sans se préparer psychologiquement, dans ces conditions. Charlotte, pentathlète expérimentée, leur répond : « mais on s'en fiche ». [Journal de terrain, 24 novembre 2017. Observation au pôle France jeunes de pentathlon]

Ces discussions en marge des entraînements sont intéressantes car elles témoignent des ajustements que doivent opérer les anciens nageurs. Finalement, ce n'est pas tant dans les disciplines qu'ils découvrent totalement que la transition est la plus difficile, du moins par rapport à l'adaptation à de nouveaux formats et de nouvelles modalités : n'ayant aucune

référence comme point de comparaison, les athlètes sont vierges de représentation et n'ont pas d'attentes particulières. En revanche, c'est totalement différent pour les disciplines qu'ils ont déjà pratiquées, en l'occurrence ici la natation, d'autant plus quand ils y ont atteint un niveau de performance relativement élevé. Ainsi, Lou, habituée des championnats régionaux en natation, fréquentait des bassins plus spacieux que ce qu'elle découvre au pentathlon et disposait d'un large temps de préparation et d'échauffement qui se trouve subitement compressé. Il s'agit donc d'apprendre un nouveau rapport à la compétition, de nouvelles modalités de préparation à la performance qui ne laissent pas de temps à une « préparation psychologique ». Le fait que ces discussions arrivent la veille de la compétition et que, d'un côté, les néo-pentathlètes n'avaient jusque-là pas envisagé que les modalités de compétition puissent être différentes et, de l'autre, que les entraîneurs et les pentathlètes plus expérimentés ne les aient pas explicitées, témoigne du caractère très ancré de ces modèles dans chacun des sports, qui deviennent donc des évidences « naturelles » pour les acteurs qui s'y inscrivent. Ainsi, analyser ces transitions d'athlètes permet de révéler ces différences très concrètes et matérielles qui participent à forger des cultures sportives différentes.

Les entretiens et les observations auprès d'athlètes combinards permettent aussi de faire émerger les caractéristiques qui sont spécifiques aux compétitions d'épreuves combinées par rapport aux compétitions de spécialités. Tout d'abord, les règles régissant l'organisation des épreuves diffèrent. Comme pour le pentathlon, le temps est compressé pour chacune des disciplines d'un heptathlon ou d'un décathlon par rapport à une compétition de cette discipline. Ainsi, là où les concours (en lancers et en saut en longueur) offrent généralement six essais aux athlètes, ils n'en ont que trois dans les concours d'épreuves combinées. Si le temps consacré à chacune des disciplines est réduit par rapport aux épreuves de spécialités, le temps total de compétition est augmenté et cela nécessite des apprentissages de la part de ces athlètes réorientés (gérer la concentration sur le temps long, ne pas être affecté par les fluctuations de performance) qui ne peuvent être faits qu'en situation de compétition. Ainsi, Charly, un athlète néo-combinard, estime avoir raté sa deuxième compétition, non pas du fait des performances pures, mais parce qu'il n'a pas su mettre en place son « mental » et que sa tête « était déjà ailleurs » avant la fin de la compétition. La perception de l'effort et de sa gestion par Charly ne dépend pas uniquement de son potentiel physiologique et physique mais aussi du « symbolisme » créé par la pratique – en l'occurrence, l'organisation concrète d'une compétition d'épreuves combinées. En ce sens, changer de discipline sportive, c'est s'imprégner et intégrer ce nouveau symbolisme afin de pouvoir exploiter au maximum son « potentiel biologique » (Schotté, 2016).

Il s'agit donc de désapprendre les disciplines pratiquées préalablement pour les réapprendre autrement : en effet, derrière un nom commun d'une discipline en apparence identique, se cachent en fait des conceptions de l'entraînement, des contraintes organisationnelles et matérielles, des dispositions psychologiques variables, qui témoignent de cultures sportives diverses qui ne peuvent se réduire aux caractéristiques intrinsèques de la discipline, à leur logique interne. Ces différences ne sont pas seulement d'ordre cognitif : elles s'incarnent aussi profondément dans les corps, ce qui implique que le processus du devenir pentathlète ou combinard est aussi un processus de transformation des corps qui se fait rarement sans atteinte à son intégrité.

Engager son corps, dépasser les blessures

Les corps des athlètes sont très concrètement touchés par la réorientation sportive. Ils sont, dans leur matérialité, affectés par le social puisque les apprentissages corporels se caractérisent par leur inertie (Schotté, 2016). Chaque discipline repose sur une préparation

spécifique qui adapte le corps aux exigences de cette discipline et, ce faisant, le transforme. Changer de discipline, c'est donc modifier la préparation sportive à laquelle le corps est soumis et le re-transformer ; mais comme les apprentissages et les transformations corporelles ne peuvent être modifiés d'eux-mêmes de façon immédiate, la transition corporelle impliquée par la réorientation sportive prend du temps et met à mal le corps et ses usages.

Nous pouvons revenir sur le cas de Kévin, brasseur devenu pentathlète « crawlleur ». En entretien, il explicite le fait que la brasse et le crawl correspondent à deux usages différents du corps, à deux « techniques du corps » (Mauss, 2013 (1934)) et que « [se] débarrasser de [sa] technique » n'est pas chose aisée (Mauss, 2013 (1934), p. 367) :

Ah ben j'ai dû supprimer la brasse, ça a été le sens contraire, et me mettre au crawl, trouver beaucoup de relâchement, parce que la brasse ça nage beaucoup en force et en glisse, et il faut être assez puissant pour être au-dessus de l'eau, on nage vraiment contre l'eau et...tout en cherchant de la glisse bien sûr sous l'eau, parce qu'on nage plus vite sous l'eau qu'à la surface, et puis après dans le pentathlon j'ai dû chercher beaucoup de relâchement, parce que c'était du crawl, et me grandir dans l'eau. J'ai eu trois années très difficiles en natation pour recentrer mon corps, et réadapter mon corps à nager le crawl. Voilà.

Du coup avoir fait de la natation avant, c'était pas forcément un avantage ?

Le contact de l'eau super, génial, enchaîner le nombre de kilométrage (*sic*) en natation super aussi, après l'aspect technique, ça a été très compliqué, les premières années ont été très compliquées. Et moi je nageais contre l'eau, je nageais beaucoup en force, donc en puissance et en fait, encore aujourd'hui, je vais chercher le relâchement en permanence, en permanence, en permanence. [Kévin, pentathlète]

La brasse s'appuie sur un usage « en force », « en puissance » du corps, alors que le crawl nécessite un relâchement et un allongement de celui-ci. Le passage d'une technique de nage à une autre nécessite donc de se réadapter, processus que Kévin évalue à environ trois ans dans son cas. Le fait qu'il précise, en fin d'extrait qu'« encore aujourd'hui, [il va] chercher le relâchement » peut être compris comme la nécessité pour lui de conscientiser un usage du corps qu'il n'a pas encore totalement intériorisé et incorporé.

Ce processus corporel entraîne un certain nombre d'atteintes à l'intégrité corporelle, c'est-à-dire des blessures qui sont la conséquence directe de cette modification des usages du corps. Celles-ci sont régulièrement évoquées en entretiens (fracture du bras, déchirure musculaire, fracture de fatigue au pied, etc.). Une blessure apparaît particulièrement « typique » des passages de la natation au pentathlon : les périostites. Au pôle France jeunes investigué, lors de ma semaine de présence, trois athlètes, auparavant spécialisés dans la natation et qui ont commencé depuis peu à courir de façon fréquente et intensive, souffrent de périostites. Cette blessure, très courante chez les coureurs, est notamment la conséquence d'une augmentation subite de la quantité d'entraînement et témoigne de la difficulté des corps de nageurs à encaisser les lourdes charges d'entraînement en course à pied. En particulier, c'est l'utilisation accrue des jambes et les chocs subis par les contacts répétés au sol qui sont incriminés, ce dont sont très conscients les athlètes. A l'image de ce qu'exprime Lou en entretien, les douleurs ressenties aux jambes en natation et en course sont incomparables (« En nat, [...] j'avais mal aux jambes ! Mais là, [...] ça me déchire les jambes ! »).

Ces blessures sont donc à la fois le signe que le corps subit une adaptation forcée qui met en péril son intégrité et que les athlètes doivent apprendre à recoder les douleurs qu'ils éprouvent pour s'habituer à de nouvelles sensations corporelles. Lou ne souffre pas de périostites mais elle a néanmoins été blessée. Le récit qu'elle fait de la survenue de sa blessure est intéressant car il témoigne de façon particulièrement accrue des nécessaires changements

de perception de son propre corps induits par le changement de discipline et de l'apprentissage d'une « lecture » des indices physiologiques :

Lou : Moi je me suis blessée, et j'espère pas me reblesser. Parce que en fait quand j'ai eu mal, j'ai continué à forcer, il me disait « t'as mal ? » je disais non, parce que en nat, c'est ça en fait, c'est avance, avance, avance, si t'as mal c'est normal, alors que c'est différent, et moi je connaissais pas la différence. En course, si t'as mal...

Bruno : C'est une vraie douleur à un point précis qui reste.

Lou : Parce que en nat, j'avais déjà eu mal au dos, mal à l'épaule, et en fait ça part. Enfin, je sais pas...

Donc on t'avait appris à dire ouais, j'ai pas mal, je continue, alors que là il fallait dire, ouais, j'ai mal, j'arrête !

Lou : Ouais, voilà. Je connaissais pas. Quand on connaissait pas, c'est forcément... [Lou et Bruno, pentathlètes]

Comme elle le dit de façon très explicite, Lou ne sait pas gérer la douleur en course ; de fait, elle n'a pas su reconnaître la douleur comme étant un signe d'une atteinte corporelle potentiellement grave et, en continuant à s'entraîner, a aggravé la blessure. Cette douleur, qui aurait été « normale » dans le milieu de la natation, est au contraire le signe de quelque chose d'anormal en course et doit donc être traitée en tant que telle. Lou s'était positionnée dans le « refus du "corps sensible" » et la « persévérance dans la souffrance » alors que le moment exigeait plutôt « l'écoute attentive de chaque "bruit corporel" » (Viaud, 2008, p. 65). En ce sens, la blessure est vécue par Lou comme part intégrante d'un processus d'apprentissage de nouvelle « perception des sensations morbides » (Boltanski, 1971, p. 211), à la fois « spécifique [et] diffus, implicite [et] conscient » (Boltanski, 1971, p. 212).

Lou quitte finalement le pôle dès la fin de sa première année : son cas témoigne d'un échec à *devenir pentathlète*. Dans son cas, la longue carrière préalable en natation qui l'a conduite à participer de façon très régulière aux championnats régionaux et de façon plus épisodique à des compétitions de niveau national a pu être un frein dans sa réorientation vers le pentathlon. D'abord, parce que son corps est très spécialisé et que la transition vers d'autres disciplines et d'autres usages du corps est alors difficile. Elle se traduit par une longue période de blessure qui ne lui permet pas de réellement s'entraîner en course, escrime et équitation, autant de disciplines nouvelles pour elles. La conséquence est donc qu'elle obtient des performances relativement faibles dans les compétitions sur lesquelles elle est engagée, bien qu'elle gagne régulièrement les épreuves de natation. Alors qu'une des raisons de l'engagement dans le pentathlon réside dans la perspective d'obtenir des résultats sportifs relativement plus élevés que dans d'autres sports, ses résultats au pentathlon sont plus faibles que ceux qu'elle obtenait en natation et témoignent d'un profil de performance très déséquilibré.

Si nous disposons de données plus riches pour le pentathlon moderne que pour les épreuves combinées (pour la question abordée dans cette communication) du fait que les réorientations sportives font l'objet d'une stratégie fédérale au pentathlon, ce qui les rend de fait plus nombreuses et plus visibles, la comparaison entre les deux sports permet de faire émerger des processus convergents, mais aussi les spécificités propres. Il y a ainsi des frontières institutionnelles évidentes à passer dans le cas des nageurs qui deviennent pentathlètes, et ces transitions ont un coût important qui ne se réduit pas à la prise de licence. C'est en fait un processus qui nécessite toute une série d'apprentissages : de nouvelles disciplines sportives,

mais aussi, plus largement, d'une culture sportive, qui repose sur des éléments organisationnels et corporels. Même lorsque la frontière institutionnelle n'est pas aussi marquée comme dans le cas de l'athlétisme – où il s'agit de passer d'une famille de spécialité à l'autre au sein de la même fédération – le passage de frontière ne peut se réduire à un moment mais résulte bien d'un processus (se défaire d'un groupe d'entraînement pour en intégrer un nouveau). Ainsi, en étudiant ces parcours d'athlètes qui passent d'une discipline à l'autre, de réelles frontières sportives se donnent à voir. Cela permet d'éclairer d'un nouveau jour les positionnements relatifs des pratiques sportives. Loin de se réduire à des affinités ou démarcations sociales statiques, reflets de caractéristiques sociographiques des pratiquants différentes, les proximités et éloignements entre des disciplines diverses sont le fruit d'un ensemble de facteurs qui se déploient à des niveaux autant macro que micro-sociaux. Cela constitue des cultures sportives plurielles dont une caractéristique essentielle est que ce sont des cultures corporelles, physiques (Clément, 2014). Le passage des frontières sportives est alors profondément incarné.

Bibliographie :

- ARBORIO Anne-Marie, *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, Paris, Anthropos, 2001.
- BECKER Howard S., « Notes sur le concept d'engagement », in *Tracés. Revue de Sciences humaines*, vol. 11, 2006.
- _____, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Editions Métailié, 1985.
- _____, « The career of the Chicago Public Schoolteacher », in *American Journal of Sociology*, n° 5, vol. 57, mars 1952, p. 470-477.
- BIDART Claire, « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », in *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 120, vol. 1, 2006, p. 29-57.
- BOLTANSKI Luc, « Les usages sociaux du corps », in *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, n° 1, 1971, p. 205-233.
- CLEMENT Julien, *Cultures physiques. Le rugby de Samoa*, Paris, Editions Rue d'Ulm, 2014.
- DARMON Muriel, « Sociologie de la conversion. Socialisation et transformations individuelles » in *Identité et transformation des modes de vie*, BURTON-JEANGROS Claudine et MAEDER Christoph (dir.), Genève et Zurich, Seismo, 2011, p. 64-84.
- _____, *Devenir anorexique. Une approche sociologique*, Paris, La découverte, 2003, 350 p.
- DENAVE Sophie, *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.
- GANNE Claire, « L'analyse séquentielle des parcours : pour une approche longitudinale et non causale des effets des interventions sociales », in *Vie sociale*, n° 18, vol. 2, 2017, p. 25-44.
- GROSSETTI Michel, « Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations » in *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, BESSIN Marc, BIDART Claire et GROSSETTI Michel (dir.), Paris, La découverte, 2010.
- MARCUS George E., « Ethnography in/of the world system: the emergence of multi-sited ethnography », in *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, 1995, p. 95-117.
- MAUSS Marcel, « Les techniques du corps » in *Sociologie et Anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 2013, p. 363-386.
- ROUANET Sylvain, *Dans la peau d'un athlète*, Paris, Armand Colin, 2013.
- SCHOTTE Manuel, « Les possibles corporels : support biologique, déterminations sociales », in *Revue européenne des sciences sociales*, n° 54, vol. 1, 2016, p. 201-220.

- , « Réussite sportive et idéologie du don. Les déterminants sociaux de la « domination » des coureurs marocains dans l'athlétisme français (1980-2000) », in *Staps*, n° 57, vol. 1, 2002, p. 21-37.
- VIAUD Baptiste, « L'apprentissage de la gestion des corps dans la formation des jeunes élites sportives. Les paradoxes de la médecine du sport? », in *La revue internationale de l'éducation familiale*, n° 24, vol. 2, 2008, p. 57-76.
- WACQUANT Loïc, *Corps et âmes. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2002.